

Une radioscopie exhaustive des comptes des communes

C'est un travail colossal que Loïc Bahuet, président de l'Association des contribuables du nord de l'île de Ré, a présenté à ses membres lors de l'assemblée générale du 6 août dernier.



Les membres de l'association en l'assemblée générale.

Photo I.G.

Les comptes des communes des Portes-en-Ré, d'Ars-en-Ré, de Loix, de La Couarde, de Saint-Clément-des-Baleines, ainsi que ceux de la Communauté de communes de l'île de Ré, ont

été passés au crible. Un travail fastidieux qui se fait en toute transparence avec les élus.

Lors de cette assemblée générale, Loïc Bahuet a donc présenté de façon dynamique et didactique un grand nombre de graphiques que l'on peut retrouver dans leur intégralité sur le site adc-lesportes.com. Ont été détaillés, entre autres, les marges brutes et nettes d'autofinancement des cinq communes et de la CdC, les pourcentages de réalisation des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement, ainsi que l'évolution des recettes réelles de fonctionnement consolidées. Les charges courantes de fonctionnement, dont celles du personnel qui représente pour les communes la majorité des

charges, ont donné lieu à un focus spécifique très complet. Une partie de la réunion a également porté sur les niveaux d'endettements simples ou consolidés des communes. Loïc Bahuet a commenté certains tableaux en accordant soit des "satisfecit" aux élus, soit des alertes sur l'état de leurs finances.

Association cherche volontaires

En début de séance, après la présentation du rapport moral et des comptes de l'exercice au 30 juin 2018, Pierre Bot, un Casseron résident permanent, a été élu membre du conseil d'administration aux côtés de Loïc Bahuet et Jean-Yves Richard. Forte actuellement de 119 membres, l'Association des contribuables du nord de

l'île cherche des volontaires pour assister les membres du conseil dans leur tâche, en particulier sur les communes d'Ars, de Loix et de La Couarde qui ont rejoint l'association il y a deux ans.

La réunion s'est terminée par une intervention de Michel Auclair, maire des Portes-en-Ré, présent à la réunion aux côtés de Michel Oger, premier adjoint chargé des finances. Suite à une question de l'association sur le projet de zone artisanale, il a rappelé que ce projet dépendait des décisions qui seront prises dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) sur les possibilités de construction près de la salle polyvalente, une fois les travaux de la digue du Fier réalisés. ■

Isabelle Gauquelin